

A l'attention de M^r le Commissaire enquêteur

2/1

Avec le nouveau PLUi je vous demande de considérer la qualité de tous les habitants de notre commune et de garder les espaces agricoles existants la biodiversité, les milieux naturels et de rejeter tous les projets ou extension de carrières pour nous garantir la qualité de vie à LAA-MONDRANS

M. J. LORENZ TAGE
87 ch de Garin
64300 LAA-MONDRANS
06 76 68 40 70

A l'attention de M^r le Commissaire enquêteur,

Habitants de la commune de LAA-MONDRANS, nous demandons que le PLUi de la CCLO interdise l'ouverture de toute nouvelle carrière sur le territoire intercommunal.

des carrières génèrent des nuisances majeures : atteintes à l'environnement (ressources en eau, biodiversité, artificialisation des sols), dégradation de la santé publique (poussières, bruit), perte de qualité de vie (trafic de camions, paysages défigurés) et forte dévalorisation des biens immobiliers.

Ce type d'exploitation est en contradiction avec les objectifs nationaux de la loi Climat-Résilience et avec les ambitions locales en matière de développement durable.

Nous demandons donc que le PLUi exclue clairement tout nouveau projet de carrière.

M^r et M^{me} WILS ROMAIN
650 chemin de Mitrot
64300 LAA-MONDRANS
06 83 47 03 94